



Syndicat des Producteurs de Miel de France. SPMF

Chambre d'Agriculture du Gers

Chemin de la Caillaouère – B.P. 161 - 32003 AUCH CEDEX

Tél. : 05.62.61.77.95 – Fax 05.62.61.77.28

spmfm@gers-agriculture.org, www.apiservices.biz/fr/spmf

Président : Joël Schiro, 2 Impasse du Bois 65350 BOULIN. Tel : 05 62 33 23 53

Portable : 06 09 71 99 18. Fax : 05 62 33 23 83. Mail : jschiro@miel-de-france.com

INFO SPMF N° 14/2017 APPEL A SOUTENIR L'ITSAP

26 Juillet 2017

Bonjour,

Jeudi 6 juillet dernier, s'est tenu un conseil d'administration exceptionnel de l'ITSAP avec un unique sujet à l'ordre du jour :

Comment éviter la cessation de paiement à court terme ?

Tous les détails vous seront donnés en septembre. Pour l'instant, résumons l'essentiel :

- À la suite du rapport SADDIER (2008), compte tenu de l'absence de représentativité des structures apicole existantes, l'ITSAP a été créé sur décision et planning administratifs. Sans aucun fonds propres, il a commencé à fonctionner à partir de 2010.
- Depuis, le budget et le nombre de salariés ont été multipliés par dix (de 300 000 à 3 000 000 €, et de 3 à 30 salariés dont 12 CDI).
- Comme les autres préconisations du rapport SADDIER concernant la structuration de la filière n'ont pas été mises en place, l'ITSAP fonctionne encore aujourd'hui à plus de 90% sur des subventions.
- Le mécanisme est complexe. Pour recevoir les subventions, il faut avoir payé les actions. Or, pour pouvoir payer les actions, il faut avoir touché les subventions au préalable. Un mécanisme à la Shaddock en quelque sorte !
- Jusqu'à présent, la trésorerie a suivi on ne sait trop comment, si ce n'est grâce au travail d'orfèvre de la directrice et de son équipe. Divers éléments dont des signatures de convention tardives, ont eu raison de cet équilibre fragile. C'est cela qui l'a fait tomber subitement en panne au cours de ce premier semestre 2017. Dès lors que les préconisations du rapport SADDIER ne sont pas appliquées, il fallait bien que cela arrive un jour. À court terme, il faut trouver 500 000,00€. À moyen terme, 800 000,00. Il ne s'agit pas d'un trou financier mais d'un décalage de trésorerie. Dans l'urgence, sans entrer dans le jargon financier spécialisé, il s'agit de trouver une sorte de « prêt relais », un ballon d'oxygène permettant de constituer une trésorerie de court terme dans l'attente du déblocage des subventions.

- Quand le « prêt relais » sera obtenu, il sera remboursé à l'aide des subventions prévues qui, généralement, contrairement aux MAE, sont versées sans retard.
- Cette gymnastique financière de court terme, ne règle strictement rien à long terme. Une fois cette étape franchie, si les préconisations du rapport SADDIER ne sont pas mises en place, le mécanisme à la Shaddock restant le même, la question se posera de nouveau à l'échéance suivante.
- Tant que la filière apicole n'aura pas réussi à se structurer, il ne sera jamais possible de dégager un budget commun servant à financer les actions d'intérêt général. Pour pouvoir se structurer, il faut savoir qui fait quoi (Cf. rapport SADDIER).
- Dans chaque profession (ou activité économique), il y a plusieurs métiers (ou spécialités). Pour ce qui nous concerne et compte tenu de l'opacité savamment entretenue, savoir qui fait quoi, cela signifie au minimum d'identifier précisément dans un premier temps :
 - qui sont les producteurs, (combien sont-ils)
 - qui les représente, quelles sont leurs difficultés et leurs propositions pour les résoudre,
 - qui sont les commerçants,
 - qui les représente, quelles sont leurs difficultés et leurs propositions pour les résoudre,

Il ne s'agit pas de mettre un nom sur chaque opérateur mais de savoir, globalement, comment les choses fonctionnent et quels sont les facteurs limitant.

- Une fois cette première étape indispensable franchie, comme dans n'importe quel autre secteur d'activité, les responsables désignés par leurs pairs deviennent légitimes à proposer, ensemble, les mesures qu'ils considèrent utiles au développement de leur activité. Selon qu'ils réussissent ou qu'ils échouent dans leur mission, leurs mandants leur renouvellent leur confiance ou les remplacent. Cela est déconcertant de simplicité et pourtant cela fait des dizaines d'années que l'on tourne autour.

Tout cela va tellement sans dire, qu'on se demande comment peut il se faire qu'il soit nécessaire de le répéter, bientôt jusqu'à l'écœurement, depuis des dizaines d'années.

La filière apicole, qui fonctionne depuis toujours sans la moindre colonne vertébrale, se paye, à échéance régulière, des psychodrames répétés : de la faillite d'une coopérative à la fermeture d'un laboratoire ou d'une station de recherche, en passant par la déconfiture d'une interprofession ou d'un institut technique, voire l'arrivée d'une nouvelle génération d'insecticides, une ou plusieurs réunions sont convoquées dans l'urgence pour tenter de trouver, à échéance de quelques semaines, les solutions à des problèmes structurels qui n'ont pas été résolus depuis des dizaines d'années !!!

C'est à chaque fois un happening plus ou moins surréaliste mais, selon le degré d'implication ou les enjeux financiers, cela ne se passe jamais de la même façon. Lors de la faillite de la CAGEC par exemple, certains « montaient sur les tables »... ce qui ne leur a d'ailleurs apporté aucun chèque supplémentaire (dans les années 80, il s'agissait d'une coopérative mal gérée qui a entraîné le dépôt de bilan de plusieurs opérateurs. Plusieurs centaines de tonnes de miel n'ont pas pu être payées aux apiculteurs qui les avaient apportées).

À l'inverse, au cours des années 70, pour la perte immense qu'a constituée la fermeture du laboratoire de Bures sur Yvette, « inventeur » de l'analyse pollinique sous la direction de Jean LOUVEAUX, il y avait autant sinon plus d'émotion, mais beaucoup moins de cris et d'animation.

Comme chacun sait, l'émotion tue la réflexion.

En conséquence, il y avait aussi beaucoup d'émotion autour de la table de ce conseil d'administration exceptionnel de l'ITSAP du jeudi 6 juillet 2017, mais bien sûr, aucune solution !

Sous réserve que j'aie bien compris, le compte rendu des discussions pourrait se résumer très simplement de la façon suivante : si l'État ne trouve pas de solutions pour ce « prêt relais », à très brève échéance, l'ITSAP ne sera plus en mesure de payer les salaires.

En d'autres termes, comme les mêmes causes produisent inmanquablement les mêmes effets, bis-répétita ITAPI et d'autres épisodes comparables depuis des dizaines d'années : ce sera de nouveau la faillite, l'effondrement, la fermeture.... Bref, l'échec perpétuellement recommencé !

Soit dit en passant, les apiculteurs oublient bien facilement (parfois ils n'en ont même pas conscience), les résultats de leurs inconséquences pour les salariés. La plupart du temps, l'implication des salariés des structures apicoles est absolument remarquable. Ils héritent en grande partie de la passion des apiculteurs et comptent rarement leurs efforts. Or, à chaque faillite, il y a des licenciements. Avant même les apiculteurs, ce sont bien les salariés qui payent le plus lourd tribut à chaque déconfiture.

Dans l'émotion de l'urgence et l'effervescence du moment, le conseil d'administration de l'ITSAP n'a rien trouvé de mieux que l'appel aux dons (ou à la charité si l'on préfère), du peuple apicole que vous trouverez en annexe. Qu'aurait-il pu inventer de plus génial ?

Quel que soit le résultat de la collecte, cela ne changera strictement rien au fond du problème. Au demeurant, personne n'est dupe. Qui peut imaginer raisonnablement, à l'aide d'une simple quête, collecter plusieurs centaines de milliers d'euros, que ce soit d'ici à l'automne, ou même en repoussant l'échéance aux calendes grecques ?

Pourtant, au titre de mon statut d'apiculteur professionnel, outre quelques aménagements personnels annexes en faveur de l'ITSAP qu'il n'est pas utile d'étaler, j'enverrai un chèque de 100,00€.

J'engage tous mes collègues apiculteurs à en faire autant.

Procédons par ordre : Comment en est on arrivé à ce énième désastre ? Bref résumé :

- Après le rapport SADDIER, deux « monsieur abeille » ont été nommés :
 - Mr Gérard VENEREAU (brigade vétérinaire de la DGAL) pour aller voir l'état du cheptel sur le terrain,

Il serait trop long de faire ici le bilan de son action. Disons simplement que, malgré de nombreuses embûches de la part de sa hiérarchie, il a fait, en pure perte, un excellent travail de fond dont il n'a malheureusement été tiré aucun enseignement. Par ailleurs, il n'a pas été remplacé lors de son départ en retraite.

- Jean Pierre COMPAROT (CGAAER du ministère de l'agriculture) pour les questions politiques et administratives.

Malgré d'excellentes initiatives, son travail a été systématiquement saboté par le cabinet du ministre de l'agriculture de l'époque qui se moquait comme d'une guigne de la santé des abeilles ou du développement de la filière apicole. Seules comptaient la communication et l'esbroufe qui pouvaient être relayées par les médias.

Il a été totalement empêché de travailler.

Il a été remplacé à partir de 2012 par Mr François GERSTER (CGAAER du ministère de l'agriculture), rédacteur du PDDA (plan de développement de l'apiculture durable). Sans que nous ayons reçu la moindre communication officielle, il a été mis fin à sa mission début 2017.

Sauf à être directement impliqué au sein du comité apicole et du CA de l'ITSAP, aucun apiculteur ne peut se rendre compte de ce qu'il doit à Mr GERSTER. Fonctionnaire de haut niveau, après une brillante carrière qui l'a conduit jusqu'à la direction de l'AFSSA, il fait partie de ce qu'on appelle l'aristocratie républicaine.

De la république, il a oublié quasiment toutes les valeurs.

De l'aristocratie, il a gardé ce détachement quasi régalien vis-à-vis de l'argent, surtout lorsque ce n'est pas le sien.

Mr GERSTER a consacré l'essentiel de ses efforts à consolider ou amplifier le financement des structures apicoles ainsi que les aides directes aux apiculteurs.

Jamais l'ITSAP n'aurait pu avoir ce développement exponentiel sans ses efforts.

Jamais le budget des aides directes aux apiculteurs n'aurait été maintenu à ce niveau sans le travail considérable de Mr GERSTER, tant à Paris qu'à Bruxelles.

À côté de cette manne financière sans précédent qu'il a contribué à amener, au lieu de travailler à la structuration de la filière, sans livrer la moindre analyse de la situation, sans aucun dialogue et encore moins de concertation, dans une totale opacité, faisant tout seul les questions et les réponses, progressivement, il a pris la place des représentants de la filière.

C'est la raison pour laquelle, en décembre 2016, la FFAP l'UNAF et le SPMF ont envoyé, un courrier commun au ministre de l'agriculture afin qu'il soit informé de ses agissements. Nous demandons qu'il mette un terme à sa mission concernant la création de l'interprofession.

Il serait trop long de dresser ici la liste de toutes les turpitudes auxquelles s'est livré Mr GERSTER au cours de sa mission.

Au fur et à mesure que les abeilles disparaissaient et que les récoltes s'effondraient, il publiait, en fanfare, des communiqués vantant les réussites, à son avis stupéfiantes, de son plan.

Retenons simplement deux événements datés, précis, et incontestables qui ont fortement aggravé la situation de la filière et qui n'ont pas fini de fournir tous leurs effets désastreux :

A. La censure concernant les fraudes sur le marché du miel :

Le 29 septembre 2015, sollicité et rémunéré par FranceAgriMer, le cabinet spécialisé PROTEIS (par ailleurs auteur du dernier audit général 2010/2012), a présenté une étude sur « **les circuits de distribution du miel** », devant le comité apicole.

Entre autre informations stupéfiantes, sur la base des statistiques douanières officielles et suite à l'enquête auprès des professionnels concernés, cette étude affirme que 47% (4 500 tonnes) du miel proposé en vente directe par les apiculteurs est de la fraude à l'importation.

Un calcul très simple permet de visualiser concrètement ce que cela signifie :

- À 2 250kg par aigrefin, il y aurait 2 000 faux apiculteurs concernés,
- À 4,5 tonnes de moyenne, cela concernerait 1 000 fraudeurs,
- À 9 tonnes en moyenne chacun, on serait face à 500 arnaqueurs,
- En prenant une moyenne de 18 tonnes, inconcevable en vente directe, cela ferait encore 250 escrocs au total.

Pour une population estimée à 4 800 apiculteurs professionnels (à temps partiel et à temps complet), on voit bien que l'intervention d'une telle proportion de magouilleurs dans les discussions censés ne concerner que des professionnels réels en activité, ne peut être sans conséquence sur la nature et la régularité des débats. Même en prenant le chiffre le plus « optimiste » de 250, cela ferait plus de 5% d'escrocs.

Personne ne contestera que ce pourcentage soit largement suffisant pour noyauter et pourrir la plupart des structures qui se présentent aux tiers comme « représentatives » des apiculteurs. Dans ces conditions, si l'on souhaite réellement structurer quoi que ce soit, ne faut il pas commencer par mettre en applications les recommandations du rapport SADDIER ?

Suite à ce travail payé par FranceAgriMer, Mr GERSTER a multiplié les interventions personnelles. Après avoir empêché la diffusion de l'étude par mail auprès des membres du comité apicole qui n'ont pu disposer que de la version papier distribuée en réunion, il a empêché la diffusion normale sur le site internet de FranceAgriMer.

Comme pour les audits précédents, le SPMF avait obtenu l'accord de FranceAgriMer pour que le cabinet PROTEIS vienne présenter son travail lors de l'assemblée générale annuelle prévue fin janvier 2016 à Biscarrosse. Au dernier moment, Mr GERSTER est intervenu auprès de FranceAgriMer afin d'empêcher cette présentation.

Ce n'est que dix mois après, en juillet 2016 que FranceAgriMer a diffusé sur son site, une version de l'étude PROTEIS, méticuleusement caviardée et expurgée des chiffres réels. Bref une censure et une manipulation des faits totalement inconcevable dans le cadre des règles de fonctionnement habituelles de la république.

B. L'arrêt de l'aide au financement des analyses de miel par le budget apicole.

Sans qu'on ne trouve la moindre trace du vote de cette décision dans les divers comptes rendus du comité apicole, il a été mis un terme brutal à l'aide au financement des analyses de miel. Il s'agissait pourtant d'une proportion quasi anecdotique par rapport au budget global.

Deux choses sont sûres :

- ❖ Ni la censure de l'étude PROTEIS, ni l'arrêt de l'aide au financement des analyses n'ont fait l'objet d'une décision après discussion des professionnels réunis autour de la table du comité apicole. Cela est facilement vérifiable à la lecture des comptes rendus.
- ❖ Par contre, que le représentant du ministre, outrepassant ses fonctions de manière inqualifiable, prenne la décision, en même temps qu'une étude démontre la fraude phénoménale dans le secteur de la vente directe, de cesser l'aide au financement des analyses de miel est loin d'être neutre.

En tout cas, lorsqu'on constate que, malgré une récolte de miels français trois fois inférieure et des cours en baisse de 20%, il n'y a quasiment plus d'acheteurs sur le marché de gros, on ne peut que faire le rapprochement : moins on récolte de miels français, plus il y a de fraudeurs, moins il y a d'acheteurs sur le marché loyal et moins l'État exerce son rôle de moralisation du marché, de protection du consommateur et de lutte contre les fraudeurs.

Cette situation n'est possible que parce que, structurellement, par déliquescence du rôle de l'État, la filière apicole est un champ de ruines. Outre l'incapacité à gérer la catastrophe écologique épouvantable que constitue la disparition des abeilles, outre le laxisme scandaleux qui autorise 45% de fraude dans la vente directe, l'État valide, par son indifférence ou son acceptation, la présence de 7 « syndicats professionnels représentatifs » dont personne n'est capable d'objectiver la nécessité ni les points de vues respectifs.

En plus de cette mystérieuse et pléthorique représentation, il y a une multitude de sous courants associations et structures annexes qui, en fonction de leur entregent ou de leur habileté médiatique, interviennent auprès de tous les ministères et autres structures politiques, françaises ou européennes.

C'est la raison pour laquelle on se trouve en présence d'un nombre incalculable d'intervenants qui, semant le désordre et la confusion, rendent totalement inintelligible les difficultés de la filière et les solutions qui pourraient être apportées.

C'est aussi la raison pour laquelle il n'y a pas de mécanisme pérenne de financement de l'institut technique, au point qu'il se trouve aujourd'hui au bord du dépôt de bilan !

Au lieu de mettre de l'ordre et de la méthode comme le proposait le rapport SADDIER, Mr GERSTER a délibérément choisi d'ajouter de la confusion au désordre en prenant la place des représentants professionnels, tant au comité apicole qu'au sein du conseil d'administration de l'ITSAP.

Profitant de l'entregent que lui procurait la mission confiée par le ministre de l'agriculture, il a fait exploser le budget de l'ITSAP. Il lui a assigné une multitude de missions, les unes pertinentes, débattues par les professionnels et correspondant aux besoins réels du terrain, les autres sorties d'on ne sait où, techniquement inutiles et budgétairement irréalistes.

C'est à cause de cette fuite en avant sans l'apport concomitant d'une solution pérenne et structurelle de trésorerie comme l'avait préconisé le rapport SADDIER, que l'ITSAP se retrouve aujourd'hui au bord de la faillite.

Or, sans l'ITSAP, il ne sera jamais possible, ni de comprendre le phénomène de la disparition des abeilles, ni de sauver la production apicole de son effondrement.

Si l'ITSAP disparaît, seul institut géré par les techniciens professionnels de l'abeille, tout est perdu. Au-delà d'une génération, ce que l'on appellera des apiculteurs ne seront plus que des marchands de miel.

À court terme, seul un prêt relais peut éviter le désastre. Il n'y a aucune autre solution qu'une intervention extérieure se portant garant du remboursement à venir. Ce remboursement sera assuré par le versement des subventions prévues. Dans ces circonstances, sauf à ce qu'on nous ait très mal renseignés, nous ne voyons pas qui cela pourrait il être d'autre que l'État ou une de ses émanations. Il n'y a aucun risque. Puisque les actions ont été correctement menées par l'ITSAP, le versement des subventions est totalement assuré.

À moyen et long terme, l'ITSAP devra réduire la voilure et abandonner les projets à vocation purement médiatique hérités des interventions de Mr GERSTER.

Il serait étonnant que les responsables professionnels ne soient pas d'accords pour se concentrer sur les deux sujets principaux, incluant leur périphérie :

- ❖ Les fraudes, (adultération, appellation etc....) avec la collecte des échantillons de référence pour la mise au point des analyses par RMN par exemple,
- ❖ Le problème cheptel, (mortalités massives certes, mais surtout anomalies de comportements qui conduisent à l'effondrement des colonies), avec les études sur la qualité des cires (gravement contaminées par de nombreux polluants), par exemple....

La mission de Mr GERSTER étant terminée, l'État devra le remplacer.

Le rapport SADDIER était très clair. Compte tenu de son abandon pendant des dizaines d'années, la structuration de la filière ne pourra pas se faire sans transition. L'aide de l'État est indispensable. C'est la raison pour laquelle deux « monsieur abeilles » avaient été désignés. En tenant compte des premiers acquis, il faut donc que les autorités reprennent le dossier à partir de cette étape.

En attendant, si le dossier est désormais remis sur les bons rails, il appartient aux apiculteurs de témoigner le plus fortement possible de leur volonté de structurer la filière et de leur attachement à l'existence indispensable d'un institut technique.

Comment faut-il s'y prendre ?

Je sais bien que, pour les apiculteurs les moins informés, l'ITSAP peut paraître éloigné de leurs préoccupations. C'est une erreur due au déficit de circulation des informations et que je souhaite corriger immédiatement. Je sais que la pédagogie est un art difficile. Que ceux qui sont capables de fournir de meilleures explications n'hésitent pas à faire preuve de leur talent.

Après 20 ans de désert total dans la recherche technique apicole, l'ITSAP est né aux forceps en pleine crise sanitaire. Tout était à réinventer et personne ne savait vraiment par quoi commencer. Prenons deux exemples aux deux extrêmes des travaux effectués :

a. Le guide des bonnes pratiques,

b. Le non retour à la ruche,

a) Le guide des bonnes pratiques,

Il est évident que ceux qui ont 20 ans de métier n'ont pas grand-chose à apprendre d'un guide de bonnes pratiques... du moins on l'espère !

Il n'empêche que, non seulement ce travail permet aux jeunes apiculteurs de gagner un temps précieux lors de l'installation, mais en plus il constitue une référence technique indispensable vis-à-vis des clients ou des éventuels contrôleurs sur les exploitations.

Comment serait-il possible de justifier autrement la différence de construction d'une miellerie par rapport à une fromagerie ?

Un bon geste de soutien des revues serait d'offrir un guide de bonnes pratiques à tous les primo abonnés.

Les revendeurs de matériels pourraient aussi faire cadeau de cet excellent dossier de vulgarisation à leurs nouveaux clients les plus motivés.

Il est d'ailleurs évident que ce document devra faire l'objet de mises à jour régulières. La pollution des récoltes qui survient parfois suite à l'utilisation des sirops de nourrissage nécessiterait d'actualiser les explications techniques par exemple.

b) Le non retour à la ruche,

Depuis des décennies, les apiculteurs s'épuisent à expliquer que ce n'est pas parce qu'il n'y a pas d'abeilles mortes devant les ruches qu'elles ne sont pas empoisonnées.

Avec l'ITSAP, le travail de l'UMT Prade en a fait la preuve. Il reste à introduire ce test dans les dossiers d'homologation. Qui, sinon l'ITSAP pourra porter ce dossier jusqu'au bout ? Qui pourra porter les informations du terrain pour améliorer en permanence les processus d'homologation ?

Au delà de l'aspect réglementaire, une fois qu'elle aura été approfondie, à l'image du travail de Von Frisch, cette découverte fondamentale permettra aux scientifiques de mieux appréhender la biologie de l'abeille.

C'est donc avec le soutien total du conseil d'administration du SPMF que je demande à chacun d'entre vous d'envoyer un chèque de soutien à l'ITSAP et d'encourager tous vos collègues à en faire autant.

Encore une fois, peu importe le montant, seul le geste compte. Il ne s'agit pas de financer l'ITSAP par un appel à la charité. Ce serait ridicule et de toute façon irréaliste. Il s'agit, par un acte militant et symbolique de témoigner le plus fortement possible : oui les apiculteurs sont conscients qu'ils ont besoin d'un institut technique et ils veulent pouvoir installer son fonctionnement dans la durée.

Après le passage de Mr GERSTER aux affaires apicoles, l'idée qui prévaut désormais auprès de certains observateurs dans les ministères est particulièrement malsaine. À cette aune, les apiculteurs ne seraient que des mendiants irresponsables qui refusent délibérément de participer au financement des actions d'intérêt général indispensables à la survie des abeilles et au développement économique de la filière. En témoignent quelques exemples ci-dessous, tirés des réactions des représentants de l'État, et recueillis le 6 juillet dernier :

« L'État n'a pas vocation à se substituer aux professionnels et ne peut pas endosser 100% des besoins de la filière »

Comme si c'était ce que nous demandions.

« Votre demande d'appui public ne sera pas audible s'il n'y a pas un financement des professionnels »

Comme si nous refusions de nous en acquitter alors que c'est l'État qui, en refusant d'exercer son pouvoir régalien de mise en ordre permet aux faux professionnels, faux apiculteurs et vrais escrocs de s'opposer frontalement à la structuration de la filière.

Il faut dire et répéter que les dons que vous allez faire ne seront jamais suffisants pour financer l'ITSAP. Le seraient ils que cette méthode de financement serait tellement humiliante et dégradante que, par simple amour propre, il faudrait en refuser le principe.

Quel est l'enjeu ?

Selon les audits successifs, il y a entre 1 000 et 2000 apiculteurs professionnels à temps complet et 2 à 3 000 apiculteurs professionnels à temps partiel, soit, en comptant large avec la périphérie apicole concernée par l'économie de la filière, (conditionneurs, fabricants et revendeurs de matériel apicole etc.), 5 000 personnes environ.

Le bon sens et les usages statistique en la matière veulent que, s'il y a moins de 2% de donateurs volontaires dans un public concerné, cela témoigne d'une absence de soutien au projet. En tout cas, l'adhésion n'est pas très enthousiaste.

À partir de 10%, l'adhésion est réputée significative. En tout cas, cela témoigne d'une motivation certaine.

Si réellement, d'ici la fin de saison, il ne se trouve pas plus de 500 personnes dans le public concerné, acteurs économiques adjacents à la production de miels et produits de la ruche, apiculteurs professionnels à temps complet et à temps partiel, alors, mais alors seulement, les représentants de l'État seront légitimes à nous dire que les acteurs de la filière sont réellement inconséquents.

En attendant, je compte sur chaque adhérent du SPMF pour envoyer son chèque directement à l'ITSAP et pour motiver tous les collègues à en faire autant.

30 Juillet 2017

Pour le SPMF

Le président,

Joël Schiro

P.S. Malgré une trésorerie squelettique comme toutes les structures qui ne vivent que sur leurs cotisations, contrairement à ce qui avait été prévu, le SPMF ne demandera pas le remboursement des milliers d'euros investis dans les analyses de cire effectuées l'hiver dernier. Ce travail, qui a déjà fait l'objet d'une discussion sommaire auprès de l'ITSAP avant la présentation du dossier définitif, est d'un apport considérable pour le démarrage du « programme cire » en cours. C'est un autre sujet et un autre budget.

Rappel ci-dessous pour mémoire du résumé des principales dispositions du rapport SADDIER.

1. *L'apiculture est toujours une passion mais pour certains un loisir, d'autres un métier.*
2. *Il faut organiser la filière et créer une interprofession, lieu d'échange et de dialogue entre l'ensemble des acteurs et les pouvoirs publics nationaux et internationaux.*
3. *Dans l'attente de l'interprofession, il faut favoriser la mise en place d'un Institut Technique et Scientifique de l'abeille.*
4. *Cette nouvelle organisation sera l'occasion de définir un statut entre l'apiculteur de loisir et l'apiculteur qui vit de ce métier.*
5. *Il conviendra d'organiser la représentation de la filière. Les questions relatives à l'indépendance scientifique et technique ainsi qu'à la place du syndicalisme devront être débattues.*
6. *Dans ces conditions, la France pourrait préparer un mémorandum d'harmonisation à destination de l'Union Européenne et dans le même temps donner l'exemple et adresser un signal fort à nos partenaires. Ce signal pourrait consister en la fixation d'un seuil en deçà duquel la qualité d'apiculteur n'est plus reconnue, au même titre que celui qui dispose d'un jardin où il produit quelques légumes ou quelques fruits n'est pas assimilé à un maraîcher, à un arboriculteur ou encore à un horticulteur.*
7. *Ce seuil dont le niveau mériterait d'être discuté avec la représentation professionnelle, pourrait être fixé dans une fourchette comprise entre 32 et 75 ruches et servirait de base à toutes les obligations légales ou réglementaires en vigueur, sauf pour la déclaration sanitaire obligatoire qui continuerait à s'appliquer dès la première ruche. Bien entendu, comme pour les autres productions, le système associatif pourrait recevoir les possesseurs de ruches dont le nombre serait inférieur au seuil retenu. »*

PJ : appel aux dons à retourner directement à l'ITSAP avec votre chèque.

Ou faire un don en ligne sécurisée

L'Institut Technique et Scientifique de l'Abeille et de la Pollinisation, apporte les données fiables et objectives nécessaires à l'amélioration des pratiques apicoles et agricoles ainsi qu'aux prises de décisions politiques. En dépit de son rôle reconnu par la profession et les pouvoirs publics, l'équipe de 30 scientifiques et techniciens fait face à des problèmes de trésorerie, qui mettent aujourd'hui à mal ses actions. L'ITSAP en appelle à la mobilisation de la filière et à la générosité des apiculteurs pour poursuivre ses missions au service de l'abeille, l'apiculture et la pollinisation. Engagez-vous à nos côtés en co-finançant 4 programmes.

APPEL AU DON

L'ITSAP-Institut de l'abeille a besoin de vous

Considérer la toxicité des faibles doses de pesticides

Détecter le non-retour à la ruche de butineuses équipées de micropuces électroniques a déjà permis de prouver pour la première fois en conditions réelles la toxicité de faibles doses d'insecticides. Grâce à un réseau international d'une dizaine de laboratoires, nous sommes sur le point de proposer que cette méthode soit reconnue officiellement au niveau mondial. Cela permettrait que la toxicité des faibles doses de pesticides soit enfin prise en compte par les agences officielles pour décider d'autoriser ou non un pesticide.

Lutter contre le frelon asiatique

Le frelon asiatique (*Vespa velutina nigrithorax*) est maintenant présent dans la plupart des départements et son comportement de prédation affaiblit gravement les colonies. Nous expérimentons deux moyens de lutte prometteurs :

- Le piégeage de reines fondatrices de nids (nous coordonnons un vaste réseau de piègeurs volontaires pour identifier les conditions qui optimisent cette lutte, dans le respect de l'entomofaune, avant de la généraliser sur les territoires).
- La destruction des nids par des appâts empoisonnés (nous visons un traitement insecticide efficace, et non préjudiciable pour l'abeille et l'environnement).

4 PROGRAMMES PHARES

Identifier les cires dangereuses

La cire d'abeilles est régulièrement contaminée par des résidus de pesticides qui peuvent avoir un impact sur les colonies. Un apiculteur (ou cirier, certificateur, revendeur) peut faire rechercher les résidus dans ses cires, mais en cas de contamination il n'a pas moyen de connaître le risque pour ses abeilles. C'est pourquoi nous établissons des références en mesurant la toxicité de cires polluées par des mélanges de résidus sur les ouvrières, les reines et les mâles. Toute nouvelle cire analysée sera ainsi comparée à ces références, afin de déterminer le risque encouru par l'utilisateur.

Connaître le niveau de résistance d'une colonie envers varroa

Face aux limites de la lutte chimique, le développement de populations d'abeilles naturellement résistantes au varroa représente la solution la plus encourageante. La principale limitation pour la mise en œuvre de cette lutte durable est l'absence d'outil utilisable par les apiculteurs. Nous apportons une aide technique cruciale à l'INRA dans le développement d'une méthode qui évalue la résistance d'une colonie de manière simple, fiable et rapide.



De tout cœur merci, pour votre soutien à l'acquisition de connaissances indispensables à l'apiculture, l'abeille et la pollinisation !

Je souhaite contribuer à hauteur de : 30€ 60€ 100€ Autre montant :

Nom, Prénom :

Raison sociale :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : E-mail :



Réglement par chèque à l'ordre de l'ITSAP à renvoyer à
ITSAP / 149 rue de Bercy / 75595 PARIS Cedex 12